



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale des Territoires  
Service Aménagement Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

Metz, le 13 juillet 2016  
La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par Patricia DI LORETO  
[patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr](mailto:patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr)  
Tél. : 03 87 24 31 29

Monsieur le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Sarres (CC2S)

44 B rue du Général de Gaulle

57790 LORQUIN

**Objet :** Dossier de déclaration concernant la mise en conformité des réseaux et systèmes d'assainissement de la commune de HEMING  
**Réf :** DLP--Code : AT-L12  
**P.J. :** Dossier, Fiche descriptive

Monsieur le Président,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

➤ **Mise en conformité des réseaux et du système d'assainissement de la commune de HEMING**

pour lequel un récépissé déclaration enregistré sous le n° 57-2016-00228 vous a été délivré en date du 6 juin 2016, j'ai l'honneur de vous informer que, après étude de votre dossier complet le 25 mai 2016, je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.** Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la Préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de HEMING, où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R.421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

Copie transmise pour information :  
BEREST – 8 rue du Luxembourg  
57370 PHALSBOURG

Valérie ANTOINE-POTIER

Par Intérim, la Chargée de Mission Police de l'Eau

  
Chantal BICHLER

